



Vous souhaitez faire

une nouvelle étape



Vous vous préparez à confier votre enfant et il va découvrir un nouveau cadre de vie. C'est une nouvelle étape qui s'annonce pour vous et pour lui. Après plusieurs mois vécus ensemble, vous cherchez le mode d'accueil le plus adapté. Pour réussir cette transition, préparez-vous et préparez-le à cette séparation. Parlez à votre bébé, expliquez-lui avec qui et où il va vivre ses journées.

Une fois le mode d'accueil décidé, prenez le temps de l'habituer à son nouvel environnement par une adaptation progressive. Il découvrira avec vous la personne qui s'occupera de lui, les autres enfants et adultes, la disposition des pièces, les habitudes et l'ambiance de ce nouveau lieu. Quand vous vous sentirez prêt(e), vous pourrez le laisser d'abord un court moment, puis progressivement plus longtemps en intégrant les repas, la sieste, les jeux. Pour faciliter cette adaptation, votre enfant peut prendre avec lui un objet familier.

Qu'il s'agisse d'un accueil collectif ou individuel, le dialogue avec la ou les personnes à qui vous confierez votre enfant est important, n'hé-



garder votre enfant

pour petits et grands



Ne vous fiez pas à l'interroger sur son fonctionnement et à lui parler des habitudes de votre enfant.

Le matin, quand vous accompagnez votre enfant, expliquez à cette personne ce qui s'est passé à la maison. Le soir quand vous venez le chercher, posez des questions sur le déroulement de la journée. Quand vous partez dites clairement « au revoir » à votre enfant en lui précisant quand vous allez revenir le chercher. Le soir, parlez avec lui de sa journée.

Dans la mesure du possible, organisez-vous pour ne pas lui imposer des journées trop longues.

Cette étape peut être également difficile pour vous. Parlez-en avec des proches ou avec les interlocuteurs de la petite enfance. Vous pouvez aussi contacter la personne qui accueille votre enfant pour prendre de ses nouvelles.

Cela contribuera à instaurer, autour de votre enfant, un climat de confiance avec la ou les personne(s) à qui vous le confiez. Ainsi il bénéficiera de la sécurité affective nécessaire à son bien-être, à son développement et à une acquisition progressive d'autonomie.

